

DOUANSET

120/1238

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

SERVICE GEOLOGIQUE NATIONAL

B. P. 6009 - 45018 ORLEANS CEDEX - Tél. : (38) 66-06-60

ALIMENTATION DU HAMEAU DU BOURCNET

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE

(ALPES MARITIMES)

EXPERTISE OFFICIELLE

par Guy DUROZOY

Géologue officiel pour le département
des Alpes Maritimes



Service géologique régional PROVENCE - CORSE

Domaine de Luminy - Route Léon-Lachamp

13009 MARSEILLE - Tél. (91) 41-26-04 et 41-24-46

Le présent rapport a été établi sur la demande du Cabinet d'études A. VANDENSCHUREN pour le compte de la commune de Saint Etienne de Tinée par le soussigné Guy DUROZOY, Docteur es Sciences, hydrogéologue au B.R.C.M. (SGR Provence Corse) collaborateur au Service de la carte géologique de France.

Il fait suite à une visite des lieux effectuée le 4 Octobre 1973, en compagnie de Monsieur R. FABRON adjoint spécial.

Le hameau du Bourguet est situé à 5 km au Sud Est de Saint Etienne de Tinée, à l'aval, en rive gauche de la Tinée. Le réservoir actuel est vers la cote 1150.

Deux solutions sont envisagées pour le renforcement du réseau de distribution actuel:

- captage d'une source au dessus du hameau au Nord (500 m à vol d'oiseau) à la cote 1300 (source de Douanset)
- pompage dans les alluvions de la Tinée en dessous du hameau vers la cote 1055

CAPTAGE DE LA SOURCE DE DOUANSET (1)

Cette source émerge en rive gauche du ravin du Bourguet, à quelques mètres au dessus du torrent dans des terrains cristallophylliens (gneiss) de la série dite "d'Anelle" (migmatites). Les terrains sont sub-verticaux avec tendance au balancement des couches vers l'aval. La série est tantôt massive (développement des amygdales de quartz et de feldspaths) tantôt feuilletée et schisteuse (plus grand développement des micas)

La source se situe à la base d'un ensemble plus massif et plus fracturé d'une dizaine de mètres de puissance, au contact des schistes micacés.

Il existe deux groupes d'émergences distants d'une dizaine de mètres mais l'un est plus bas de quelques mètres; ce dernier constitue la source principale (25 l/m environ T° 10°). Le débit total est de l'ordre de 50 l/m.

Au dessus (15 mètres) passe un petit canal d'irrigation dérivant les eaux du torrent du Bourguet; celui-ci n'intervient pas dans l'alimentation

(1) X 969,90 Y 224,80 Z 1300

car il n'était pas en eau à l'époque de la visite. (1)

L'émergence basse est située à proximité immédiate de la roche (migmatites fracturées). Un terrassement minime permettra de localiser une émergence sur une fissure de la roche et le captage maçonné recouvrira cette émergence.

Le groupe d'émergences hautes est situé dans des éboulis peu importants recouvrant la roche.

Des travaux de terrassements peu importants permettent aussi de localiser l'émergence dans des fissures de la roche (ici plus schisteuse car le contact entre migmatites compactes et migmatites phylliteuses remonte très rapidement en altitude en direction du Sud). Un captage maçonné coiffera aussi l'émergence.

Il faudra prévoir une étanchéisation du canal d'arrosage dans son parcours au dessus des captages.

Il n'y a pas de périmètre de protection à prévoir dans ce secteur très boisé en pentes très raides et non pâturées.

(1) D'ailleurs, des analyses sur échantillons prélevés le 19 Novembre 1972 et effectuées par le laboratoire municipal d'hygiène de Toulon ont montré la différence des minéralisations (en mg/l)

	Ca	Mg	Na	K	H Co 3	So 4	Cl	No 3	Sic 3
Canal	10,8	1,36	2,04	0,8	30	10,56	2,5	0,48	6
Source	18,96	4,36	4,2	2,15	47,5	33,6	4,5	3,37	10,5

L'eau de la source est plus minéralisée.

Sous réserve des prescriptions ci-dessus énoncées et des résultats favorables des analyses chimique et bactériologique

AVIS FAVORABLE

est donné au captage de la source de Bouanset pour l'alimentation du hameau du Bourguet.

POMPAGE SUR PUITTS DANS LES ALLUVIONS DE LA TINÉE

Un emplacement possible existe sous le hameau du Bourguet entre la R.N. 205 et la Tinée, immédiatement en amont du pont de la route de Royu; la berge est en effet ici maintenue par un gabionnage protégeant les assises du pont en rive gauche.

Les terrains correspondent à la partie aval du cône de déjection du ravin du Bourguet reposant sur des terrains cristallins.

La parcelle de terrain entre route et rivière, qu'il serait possible d'acquérir, est relativement étroite (50 m). Le puits devra donc être établi à mi distance de la route et du gabionnage de la berge. Cette parcelle sera clôturée et constituera le périmètre de protection immédiat. Le périmètre de protection rapproché devrait correspondre à un demi cercle de 100 mètres de rayon vers le Nord, à partir du puits et donc déborder d'une part de l'autre côté de la R.N. 205, d'autre part de l'autre côté de la route de la Roya, Cr, au Nord de la R.N. 205, s'étendent des prés fouchés et fumés que la commune ne peut envisager d'acheter, et à l'Est de la route de la Roya, est situé un terrain dépendant d'une école (dont l'évacuation des eaux usées se fait à 50 m à l'aval).

En conséquence, on est obligé d'envisager la nécessité d'une stérilisation de l'eau.

D'autre part, si des constructions sont envisagées dans les

limites de ce périmètre, l'évacuation des eaux usées devra être assurée soit par collecteur acheminant ces eaux à l'aval du périmètre (cas d'un lotissement), soit par tranchée filtrante après passage en fosse septique et plateau absorbant.

Sous réserve des prescriptions énoncées ci-dessus et en fonction des résultats des analyses chimique et bactériologique

AVIS FAVORABLE

est donné à l'établissement d'un puits dans les alluvions de la Tinée et à son utilisation pour l'alimentation du Bourguet.

G. DUROZOY

